



**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
tenue le 16 avril 2014 à compter de 19 h 30
au Chalet Marie-Victorin de Saint-Bruno-de-Montarville**

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, M. Réjean Côté, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette assemblée générale annuelle du Club informatique Mont-Bruno et il déclare l'assemblée ouverte.

2. Rappel de l'avis de convocation et de sa diffusion

L'avis de convocation a été transmis à tous les membres par courriel le 25 mars 2014. Cet avis était accompagné du projet d'ordre du jour et du projet de procès-verbal de l'assemblée générale du 17 avril 2013.

3. Nomination du secrétaire de l'assemblée

Le président informe les membres présents que M^{me} Sylvie Mazur, administratrice et secrétaire du CIMBCC, agira comme secrétaire de l'assemblée.

4. Vérification du quorum

Le président demande à la secrétaire de lui confirmer si le quorum est atteint. M^{me} Mazur informe l'assemblée que M^{me} Danielle Charest-Bourque vient de lui confirmer la présence de 66 membres du club. Le quorum étant de 20 membres présents, M^{me} Mazur confirme qu'on peut procéder. (Un total de 70 membres a été atteint peu de temps après.)

5. Adoption de l'ordre du jour

Comme aucune proposition de modification à l'ordre du jour n'a été faite à la suite de son invitation, le président prie un membre présent de proposer l'adoption de l'ordre du jour.

AG 2014-04-16 : 1

M^{me} Chantal Gosselin propose que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. La proposition est appuyée par M. Albert Richard et adoptée à l'unanimité sans discussion.

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2013

Le président sollicite, de la part d'un membre présent à l'assemblée générale du 17 avril 2013, une proposition pour l'adoption du procès-verbal de cette assemblée.

AG 2014-04-16 : 2

M. Jacques Laliberté propose que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2013 soit adopté tel que présenté. La proposition est appuyée par M^{me} Raymonde Lemay et adoptée à l'unanimité sans discussion.

7. Rapport sur les activités de l'année 2013-2014

M. Réjean Côté présente son rapport sur les activités et les services du club en 2013-2014.

- Le 31 mars 2014, le club comptait 628 membres actifs et 68 bénévoles. Le club a ainsi attiré un nombre de membres supérieur de 20 % à l'année précédente.
- 55 séances ont été tenues les mercredis et les vendredis, soit 22 séances dans la série *Facile*, 31 séances dans la série *Découverte* et 2 séances ouvertes à tous.

3 573 personnes ont assisté à ces séances, soit 9 % de plus que l'an dernier. La moyenne des présences par séance a été de 65 personnes. La fréquentation de ces séances de présentations a été plus élevée au cours des mois de septembre, octobre, janvier et février.

- Les cours d'initiation à Internet et au courrier électronique ont été donnés dans les bibliothèques de Saint-Bruno, Saint-Basile et Sainte-Julie, et 73 personnes s'y sont inscrites. On observe une diminution régulière des inscriptions à ces cours.

Neuf bénévoles ont donné les 6 cours préparatoires de 3 heures et les 13 cours de 9 heures. Les cours préparatoires ont été ajoutés à l'intention des personnes qui ont une connaissance très sommaire de l'ordinateur.

- 16 ateliers ont été offerts aux membres, dont 3 nouveaux ateliers sur iPad, Linux et Picasa. 241 membres se sont inscrits à ces ateliers qui ont été animés par 19 bénévoles. Ces ateliers ont nécessité 81 rencontres. Chaque rencontre a réuni une moyenne de 11 membres.

Ces ateliers peuvent être organisés par le club uniquement si un animateur bénévole se porte volontaire pour les animer. Par exemple, le club ne pourra offrir d'atelier sur la tablette électronique Android tant qu'un animateur n'aura pas offert ses services.

- Les bénévoles de l'assistance avant les séances ont répondu à 192 membres le mercredi et à 336 membres le vendredi. En moyenne, ce service a reçu 8 demandes d'aide le mercredi et 14 le vendredi.

Les demandes d'aide ont porté sur plus de 70 sujets différents, les plus fréquents étant : les messageries électroniques (surtout Outlook), l'utilisation de l'ordinateur et de ses périphériques (clavier, souris, imprimante), Internet Explorer, les systèmes d'exploitation (surtout W7, W8 et W8.1) et Facebook.

- L'assistance par courriel a répondu à 495 demandes, soit 159 demandes de plus que l'an dernier.
- La coordination de l'assistance à domicile aussi a connu une augmentation des demandes : de 130 demandes l'an dernier à 144 demandes cette année.
- Le CHIP a publié une moyenne de 7 articles par mois. Chaque article a été suivi d'une infolettre envoyée à plus de 770 abonnés (contre 624 abonnés l'an dernier). Les principales catégories d'articles sont : le *Mot du président*, les sites et les articles du Web, les sites *Coups de cœur*, la sécurité informatique et les *Échos du conseil d'administration*.

Un aperçu des articles les plus récents est désormais présenté sur la page d'accueil du site. Cette année, un sondage a été intégré à certains articles afin d'obtenir des informations destinées à orienter les activités du club. Les abonnés ont aussi pu enregistrer un commentaire et répondre aux commentaires déjà enregistrés. Toutefois, les abonnés ont été invités à transmettre leurs questions et leurs demandes aux adresses pertinentes, soit :

- à aidecime@gmail.com pour les questions d'ordre technique;
- à cimbcc@cimbcc.org pour les questions d'ordre administratif et toutes les autres demandes.
- Toutes les pages du site Web du club ont été mises à jour cette année et une personne est dorénavant responsable de les maintenir à jour. Le site est maintenant beaucoup plus dynamique. Il inclut un outil de sondage, des galeries de photos, des capsules d'information et un formulaire pour communiquer avec les responsables du club.

L'an prochain, les inscriptions aux ateliers se feront à partir d'un formulaire accessible sur le site du club, et les sondages seront davantage utilisés pour permettre aux membres d'exprimer leurs opinions et leurs besoins.

- Le service de récupération, ouvert à toute la population de l'agglomération de Longueuil depuis septembre 2012, a récupéré 103 645 kg de matériel informatique et électronique en 2013. Cela représente une augmentation de 45 % par rapport à l'année précédente. Depuis 2005, c'est un total de 445 645 kg de matériel qui a été récupéré.

Ce service a permis d'offrir 5 ordinateurs et 3 970 \$ à des organismes communautaires de Saint-Bruno.

Pour répondre aux besoins pressants d'espace de ce service, la Ville de Saint-Bruno a mis à sa disposition un local d'entreposage supplémentaire cette année.

- L'équipe des activités sociales a organisé le souper des bénévoles de la *Journée d'information* de septembre, le souper de Noël en décembre et le brunch des bénévoles en janvier. L'équipe prépare actuellement la soirée des membres qui aura lieu le 30 avril et le souper des bénévoles prévu en mai.

- Enfin, l'équipe responsable de la logistique a assuré l'aménagement des salles pour les 55 séances de présentations de cette année et pour les activités sociales. Du soutien a aussi été offert aux animateurs d'ateliers.

Réjean Côté conclut en constatant que les membres sont de plus en plus nombreux et, par conséquent, ils sont aussi plus nombreux à participer aux activités offertes par le club et à utiliser ses services. Heureusement que le nombre des bénévoles aussi augmente, car sans eux l'offre de service du club serait moins riche et variée.

Si au club on s'entraide, il ne faut pas oublier que le partage de connaissances se fait sans aucune forme de garantie. À ce sujet, Réjean Côté invite chacun à consulter les *Règlements généraux* du club sur le site Internet à la section *Le club* où il est précisé que ni le club ni les bénévoles :

- ne peuvent garantir l'exactitude de l'information présentée;
- ne peuvent être tenus responsables des conséquences de l'utilisation de cette information par les membres ou par toute autre personne.

8. Présentation et adoption des états financiers de l'année 2013-2014

Le président invite M. Walter Pearce, trésorier du club, à présenter les états financiers de l'année 2013-2014.

M. Pearce commente le bilan présenté en détail sur grand écran et conclut par le tableau ci-dessous qui fait état d'un solde positif pour l'exercice financier qui vient de se terminer. Avec ce solde, les liquidités du club s'élèvent à 27 605 \$.

ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2013-2014

	Prévisions <u>2013-2014</u>	Actuel <u>2014-03-31</u>	Écarts
REVENUS	19 630 \$	23 949 \$	4 319 \$
DÉPENSES	20 084 \$	19 282 \$	(802 \$)
SOLDE	(454 \$)	4 667 \$	

M. Pearce fait remarquer qu'une partie de ces liquidités serviront à payer les coûts de location des salles à la Ville de Saint-Bruno, vers la fin de juin. Le reste est déjà placé pour faire face aux imprévus. Il est normal qu'un organisme sans but lucratif comme le club puisse compter sur une réserve financière équivalente au budget d'une année. M. Pearce demande une proposition pour l'adoption des états financiers de l'année 2013-2014.

AG 2014-04 : 3

M^{me} Diane Ferland propose que les états financiers de l'année 2013-2014 soient adoptés tels que présentés. La proposition est appuyée par M. Charles E. Blier et adoptée à l'unanimité sans discussion.

9. Présentation des prévisions budgétaires de l'année 2014-2015

M. Pearce présente ensuite les prévisions budgétaires du club pour l'année 2013-2014. Ces prévisions ont été adoptées par le conseil d'administration à sa réunion du 1^{er} avril dernier.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2014-2015

	Actuel <u>2014-03-31</u>	Prévisions <u>2014-2015</u>
REVENUS	23 949 \$	20 000 \$
DÉPENSES	19 282 \$	19 560 \$
SOLDE	4 667 \$	440 \$

Les revenus tiennent compte d'une cotisation maintenue à son niveau actuel et d'un nombre de membres comparables à celui de 2013-2014. Les revenus prévus seront toutefois réduits parce que le conseil d'administration a décidé d'accorder, en signe de reconnaissance, un congé de cotisation aux bénévoles qui se sont dévoués au club en 2013-2014.

Les dépenses prévues seront du même ordre qu'en 2013-2014.

10. Élection du directeur de l'élection

Le président informe l'assemblée que M. Guy Bélanger a accepté de présider à l'élection des nouveaux administrateurs et il demande une proposition pour entériner ce choix

AG 2013-04-16 : 4

M^{me} Carmen Gamache propose que M. Guy Bélanger agisse comme directeur de l'élection. La proposition est appuyée par M. Réjean Daigle et adoptée à l'unanimité sans discussion.

11. Élection des nouveaux administrateurs

M. Guy Bélanger rappelle que six administrateurs ont été élus l'an dernier pour un mandat de deux ans. Il s'agit de mesdames Marie-José Bâcle et Sylvie Mazur, et de messieurs Charles E. Blier, Denis Dulude, Yvon Gaudreau et Jacques Laliberté. À l'exception de Denis Dulude qui a récemment remis sa démission, ces administrateurs poursuivront leur mandat jusqu'à l'an prochain.

Comme le conseil d'administration est composé d'un maximum de douze membres, six postes sont à pourvoir pour un mandat de deux ans et un poste vacant est à pourvoir pour un an. L'appel de candidature a permis à six candidats de se manifester. Il s'agit de mesdames Danielle Charest-Bourque et Berthe Demers, et de messieurs Réjean Côté, Réjean Daigle, Michel Gagné et Walter Pearce.

M. Bélanger explique qu'il n'y aura pas de scrutin puisque le nombre de candidats est inférieur au nombre de postes à pourvoir. Tous les candidats sont donc élus par acclamation.

Le président remercie M. Bélanger et félicite les nouveaux administrateurs. Il remercie aussi messieurs André Charest et Denis Dulude pour leur contribution en tant qu'administrateurs au cours de ces dernières années.

12. Questions diverses

M. Réjean Côté rappelle que l'avis de convocation incluait une invitation aux membres à faire connaître par courriel leurs suggestions d'activités et d'améliorations ainsi que leurs questions.

M^{me} Mazur informe l'assemblée qu'elle n'a reçu aucune suggestion ni aucune question par courriel. Puisqu'il en est ainsi, le président invite les membres à profiter de la *PÉRIODE DE QUESTIONS / RÉPONSES* qui suivra pour poser leurs questions.

13. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie la secrétaire et les membres et il déclare que l'assemblée est dissoute à 20 h 30.

Sylvie Mazur, secrétaire de l'assemblée